



Obtenir une VAE

La VAE - Validation des Acquis de l'Expérience vous permet de faire reconnaître les compétences que vous avez acquises auparavant sur le terrain.

L'ESCT vous propose d'obtenir l'un des titres professionnels suivants avec le dispositif VAE :

Niveau III au RNCP (Niveau BAC+2)

- Conducteur de Travaux du Bâtiment et du Génie Civil - *Code RNCP n°28811*
- Conducteur de Travaux Publics : Route, Canalisation, Terrassement - *Code RNCP n°1849*
- Technicien Supérieur du Bâtiment en Économie de la Construction - *Code RNCP n°1272*

Niveau II au RNCP (BAC+3)

- Chargé(e) d'Affaires BTP - *Code RNCP n°29819*

Niveau I au RNCP (Niveau BAC+5)

- Directeur de Travaux (Titre conçu et exclusivement délivré par l'ESCT) - *Code RNCP n°21646*

Prérequis

La VAE est ouverte à toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité et son statut (salarié, demandeur d'emploi, ...). Pour bénéficier de la VAE, vous devrez justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle **en rapport direct avec le titre visé**.

Si les expériences doivent avoir été réalisées dans le même domaine professionnel, en revanche tous les statuts sont acceptés : salarié, non salarié (profession libérale, artisan, commerçant), fonctionnaire, demandeur d'emploi, bénévole, volontaire, etc.

L'activité professionnelle peut avoir été pratiquée en France ou à l'étranger (au sein d'une entreprise française). Elle peut être actuelle ou révolue, continue ou discontinue, être ou avoir été réalisée à temps plein ou à temps partiel.

Dossier de recevabilité

Pour obtenir une VAE, vous devrez d'abord transmettre un dossier de recevabilité (délivré sur demande par l'ESCT) et justifier de vos expériences professionnelles réalisées auparavant.

Épreuves de la VAE

En fonction du titre que vous visez, vous devrez rédiger un mémoire ou passer différentes épreuves écrites et vous soutiendrez oralement un projet devant un jury de professionnels.

L'ESCT vous propose, si vous le souhaitez, d'acheter des modules de E-learning BATILEARN pour vous préparer efficacement aux différentes épreuves (modules techniques, financiers, etc.). Plus d'informations sur www.batilearn.com

Financement

Différents moyens existent pour financer une VAE en fonction de votre statut.

Renseignez-vous sur <http://esct.fr/moyens-de-financement-esct/> ou contactez-nous.

Contact :

Monique GIORDANENGO - m.giorda@esct.fr - 01 48 70 12 88